

portant validation de l'offre de la société Team Réseaux pour la location et la pose des illuminations de Noël

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le rapport d'analyse des offres

Considérant la mise en concurrence effectuée,
Considérant que l'offre de la société Team Réseaux, en cotraitance avec la société Illuminations Services est la plus avantageuse,
Considérant qu'il convient de signer le marché

DECIDE :

De valider l'offre de la société Team Réseaux pour un montant en année 1 de 65 490 € HT, le marché ne pouvant, sur la durée du marché dépasser un montant de 216 000 € HT.

signé électroniquement le 17/07/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

